

RELEVÉ DE DÉCISIONS
SIGNÉ À L'ISSUE DES ENTRETIENS
ENTRE LE PREMIER MINISTRE DU QUÉBEC
ET LE PREMIER MINISTRE
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Dans le cadre de la visite officielle que le Premier Ministre du Québec, M. Lucien Bouchard, effectue en France, les 29 et 30 septembre 1997, le Premier Ministre du Québec et le Premier Ministre de la République française se sont rencontrés ce jour pour un entretien restreint, suivi d'une séance de travail élargie aux deux délégations ministérielles.

Au cours de ces entretiens, les deux Premiers Ministres ont noté l'excellence de la relation franco-qubécoise et ont exprimé leur détermination à la renforcer encore, en particulier dans ses dimensions essentielles.

I. - Le renforcement de la relation directe et privilégiée

Les deux Premiers Ministres réaffirment leur attachement aux relations directes et privilégiées qui unissent depuis trente ans le Québec et la France. Ils manifestent leur volonté de poursuivre la tradition des rencontres annuelles alternées entre les chefs de gouvernement québécois et français.

Ils demandent à leurs Ministres respectifs, dans les domaines où des liens n'ont pas été institués, de rechercher les thèmes d'intérêt commun qui pourraient faire l'objet d'une coopération et, dans les secteurs où une telle coopération a été déjà mise en place, de suivre avec attention les travaux menés conjointement et de s'attacher à les développer.

Soucieux d'assurer un suivi de l'ensemble de la relation franco-qubécoise, les Premiers Ministres conviennent de se doter d'un mécanisme de concertation régulière au niveau des hauts fonctionnaires du Ministère québécois des Relations internationales et du Ministère français des Affaires étrangères.

II. - La dimension stratégique de la relation économique

Les deux Premiers Ministres soulignent la diversité et le haut degré technologique des échanges. Ils constatent que l'accroissement marqué des rapports entre les deux économies permet aujourd'hui d'affirmer que la France est un partenaire de premier plan du Québec en Europe et de considérer le Québec comme un partenaire de premier plan de la France en Amérique du Nord.

Le Québec constitue en effet avec plus de 250 entreprises implantées, dont de nombreuses PME, un centre essentiel de la présence française en Amérique du Nord. De son côté, la France occupait en 1996 le troisième rang comme fournisseur et client du Québec. Les nombreux partenariats industriels et techniques noués dans les secteurs de haute technologie accroissent la part des produits à haute valeur ajoutée dans les échanges et contribuent à renforcer la relation économique privilégiée entre le Québec et la France.

Les deux Premiers Ministres observent la place grandissante des investissements dans l'accroissement des flux d'échanges et se félicitent de la dynamique des investissements français au Québec depuis le début de l'année : le montant des investissements enregistré est déjà supérieur au montant total de l'année 1996. Ils se réjouissent de la progression des investissements québécois en France, avec 11 implantations nouvelles d'entreprises québécoises en 1996, ce qui porte leur nombre total à 96. Ces investissements croisés contribuent au développement économique et à la création d'emplois.

Ils observent que plusieurs des filiales québécoises et françaises utilisent leur site comme pôle d'exportation vers les Etats-Unis pour l'un et vers l'Europe pour l'autre. De plus, certaines entreprises québécoises et françaises unissent maintenant leurs efforts pour investir conjointement dans des projets de haute technologie ou pour agir ensemble sur des marchés étrangers.

Par ailleurs, les Premiers Ministres notent avec satisfaction que 52 accords industriels sont nés des rencontres franco-québécoises organisées dans le domaine des technologies de l'information, du multimédia et de la santé. Ils saluent les démarches entreprises pour favoriser les rapprochements industriels, dans le domaine du tourisme. Ils expriment le souhait que les contacts et les échanges entre milieux d'affaires puissent être maintenus et développés.

Les Premiers Ministres accueillent également avec satisfaction la signature, au cours de cette journée, d'une trentaine d'ententes ou projets conjoints entre entreprises québécoises et françaises, notamment la création d'un fonds de capital de risque dans le domaine des technologies de l'information de 135 M \$, soit 590 M.F, impliquant la Caisse de dépôt et de placement du Québec et le groupe financier AXA, ainsi que la création par Hydro-Québec international et Gaz de France d'une nouvelle entreprise, MEG international, dont le mandat sera de développer des projets gaziers dans le monde.

Les deux Premiers Ministres ont pris connaissance du premier bilan du réseau franco-québécois de développement des PME mis en place en juin 1996, résultat d'un accord entre partenaires financiers québécois et français destiné à accroître les investissements croisés. Ils souhaitent que cette expérience, qui vise à faciliter l'expansion des PME, soit poursuivie et bénéficient d'une attention soutenue.

Les deux Premiers Ministres font état de leur convergence de vues sur l'effet d'entraînement de grands projets publics sur les échanges commerciaux et sur les retombées mutuelles bénéfiques qu'en retireront notamment les PME québécoises et françaises. Ils rappellent l'intérêt particulier qu'ils attachent au projet de TGV.

III. - Les nouveaux axes de développement de la coopération

Le renforcement des intégrations régionales confirme le bien-fondé, pour le Québec et la France, de se poser en portes d'entrée de leurs ensembles régionaux réciproques. Les deux Premiers Ministres, soucieux des enjeux de l'innovation technologique et de la nouvelle économie du savoir, proposent les initiatives suivantes :

L'innovation technologique

- la tenue, au cours des prochains mois, de rencontres technologiques réunissant les principaux acteurs des milieux de l'industrie et de la recherche du Québec et de France dans cinq secteurs clés de l'économie québécoise et française : les technologies de l'information, le secteur aérospatial, la santé, l'environnement et les technologies organisationnelles. L'objectif de ces rencontres est d'identifier des projets conjoints dont les deux parties pourront soutenir la mise en oeuvre.

- L'établissement de collaborations scientifiques ou industrielles sur les technologies du futur, notamment la télémédecine et le système véhicules électriques et ses composantes dont le moteur-roue, pour lesquelles les parties ont manifesté un intérêt conjoint. De même, ils demandent que des concertations soient menées concernant le développement de la carte santé à microprocesseur et l'utilisation de l'hydrogène pour la production de véhicules propres.

Les deux Premiers Ministres se félicitent de la tenue de rencontres sur le capital de risque, en décembre 1997 à Sophia Antipolis, qui permettront à des entreprises québécoises et françaises de haute technologie de présenter des projets à des gestionnaires européens et américains de ce type de fonds.

Les deux Premiers Ministres donnent instruction au Groupe franco-québécois de coopération économique d'étudier les moyens propres à favoriser le développement des échanges entre le Québec et la France de jeunes entrant sur le marché du travail, et notamment les programmes québécois et français existants ou en projet dans ce domaine. Le Premier Ministre du Québec a présenté au Premier Ministre de la République française le programme québécois de soutien à l'emploi stratégique (PSES).

La nouvelle économie du savoir

Les deux Premiers Ministres se félicitent du développement de la collaboration entre le Québec et la France en matière de nouvelles technologies de l'information et de la communication, domaine qui est une priorité de leur action intérieure et qui est un des axes majeurs de la coopération franco-québécoise.

Attentifs à la place du français dans la nouvelle économie du savoir et conscients de l'importance du plurilinguisme et de la diversité culturelle au sein de la société de l'information, les Premiers Ministres s'entendent pour conjuguer leurs efforts en vue de créer une masse critique de produits, contenus et applications en français, notamment sur internet.

A cet effet, ils décident de mandater le Groupe de travail France-Québec sur le multimédia pour explorer les modalités de soutien aux initiatives franco-québécoises dans le domaine du multimédia. Ils saluent la signature, par leurs Ministres responsables de la Culture et des Communications, de la deuxième phase du protocole de mise en oeuvre de la Déclaration d'orientation sur les autoroutes de l'information et les technologies connexes qui prévoit l'adoption d'un plan de travail pour les années 1997-1998.

Enfin, ils soulignent leur intérêt pour le projet « Histoires Croisées » qui réunira plus de 1200 jeunes et 400 tuteurs du Québec et de France invités à produire un récit historique en utilisant les outils informatiques et le réseau Internet comme support d'échange, de production et de connaissance.

IV. - La modernisation de la coopération franco-québécoise

Les deux Premiers Ministres constatent que trente ans de coopération soutenue ont contribué à créer un vaste réseau de contacts et d'échanges entre scientifiques, universitaires, artistes, créateurs et étudiants. Ce réseau est un atout sur lequel le Québec et la France peuvent maintenant prendre appui pour accroître leur potentiel d'innovation, développer leur savoir-faire, enrichir leurs compétences et promouvoir la langue et la culture d'expression française.

Ils souhaitent que l'adaptation de notre coopération aux nouveaux enjeux du monde moderne, engagée en 1995, ainsi que la rénovation de son mode de fonctionnement soient poursuivies.

Ils observent en particulier, que les nouvelles formes de notre coopération, regroupées autour de projets conjoints, structurants et de longue durée, conduisent à réformer notre édifice institutionnel dans le sens d'une plus grande souplesse, et d'une efficacité accrue. Dans cette perspective, ils donnent instruction aux administrations concernées d'entreprendre une réforme de la Commission permanente de coopération franco-québécoise visant à instituer, au lieu de ses sessions annuelles, une session plénière tous les deux ans relayée, dans l'intervalle, par une réunion technique destinée à assurer le suivi des projets et préparer des recommandations pour la prochaine Commission permanente.

Pour souligner l'importance qu'ils accordent à leur coopération et leur volonté de maintenir et développer les liens entre Québécois et Français, les Premiers Ministres annoncent la tenue, au printemps de 1999, d'une « Saison du Québec à Paris » qui sera une occasion privilégiée de faire mieux connaître en France les dimensions les plus marquantes de la culture québécoise tout en mettant en lumière ses technologies de pointe, l'originalité de ses produits et de son savoir-faire ainsi que ses liens historiques avec la France.

Ils soulignent l'attention qu'ils portent à l'idée du regroupement dans un même lieu, à Paris, des principales institutions franco-québécoises que sont l'Office franco-québécois pour la jeunesse, l'Association France-Québec et le Centre franco-québécois de coopération interuniversitaire, afin d'en faire un véritable lieu de référence et d'information, au bénéfice des publics français concernés.

Ils marquent leur intérêt pour la restauration des « Nouvelles casernes » de Québec, que compte entreprendre le Gouvernement québécois et l'examen du projet d'aménagement à l'intérieur de cet ensemble architectural d'un haut lieu de l'expression française en Amérique du Nord. Le Premier Ministre de la République française rappelle de son côté que la France continuera d'apporter son savoir-faire pour la réalisation du projet.

Ils se félicitent de la signature prochaine d'une entente entre le Centre national de cinématographie (CNC) et la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) visant à accroître de part et d'autre la distribution d'oeuvres cinématographiques d'expression française.

Enfin, les Premiers Ministres réitèrent leur soutien aux activités de l'Office franco-québécois pour la jeunesse et soulignent leur apport à la formation professionnelle des jeunes. Ils les invitent à poursuivre dans cette voie. Ils saluent également le travail des associations Québec-France et France-Québec qui constituent un réseau unique de bénévoles attachés au développement des liens franco-québécois et qui contribuent, à leur manière, au développement du tourisme en faisant apprécier le Québec et la France à leurs membres. Leur implantation dans les régions et communes est un atout de plus dans le développement des liens entre municipalités et régions du Québec et de France.

V. - La Francophonie

Les deux Premiers Ministres se réjouissent du processus de réforme institutionnelle visant à moderniser le mouvement francophone et à accroître son efficacité, qui a été engagé à Cotonou et sera parachevé lors du prochain Sommet d'Hanoi. Ils soulignent l'importance de la future élection d'un Secrétaire général qui permettra d'affirmer l'identité francophone sur la scène internationale.

Les deux Premiers Ministres se félicitent en particulier de la constante collaboration entre le Québec et la France qui contribue au succès de la réforme en cours. Forts de ces acquis, ils s'engagent à poursuivre cette collaboration dans l'avenir.

Ils reconnaissent l'intérêt de développer TV5 et se disent satisfaits de son extension sur le territoire américain.

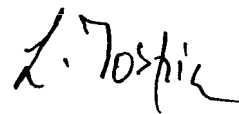
A l'issue de leurs entretiens, M. Bouchard et M. Jospin conviennent que la prochaine rencontre des Premiers Ministres québécois et français aura lieu au Québec en 1998.

Fait à Paris le 30 septembre 1997



Lucien BOUCHARD

Premier Ministre du Québec



Lionel JOSPIN

Premier Ministre de la République française